

## Compte rendu de l'assemblée plénière du mardi 2 décembre 2014

### Accueil et introduction

Patrick Pellerin, président habitant, remercie les participants de leur présence tout en regrettant le grand nombre d'absents, des invitations ayant été adressées par mail ou courrier aux 265 membres du Conseil inscrits à ce jour.

Il présente l'ordre du jour et rappelle que les Conseils de quartier ont à Villeurbanne plus de 15 ans d'existence, leur mise en place étant antérieure à la loi du 27 février 2002, dite loi Vaillant, relative à la démocratie de proximité, qui les a rendus obligatoires dans les communes de plus de 80 000 habitants. Les compétences reconnues aux Conseils de quartiers pouvant varier d'une commune à l'autre, la municipalité nouvellement réélue a souhaité réactualiser la charte de ces Conseils, qui en précise les objectifs et les modalités de fonctionnement. Elle a engagé pour ce faire une réflexion actuellement en cours que présentera, lors de la présente réunion, M. Alain Brissard, adjoint délégué sur les quartiers Ferrandière/Maisons-Neuves et Perralière/Grandclément.

M. Pellerin rappelle également qu'un Conseil de quartier n'a pas de pouvoir de décision, mais que le maire et ses services peuvent le consulter sur les décisions affectant le quartier ou la ville, parmi d'autres processus tels que les «grands débats» récemment mis en œuvre à Villeurbanne. Les Conseils restent cependant des relais permanents entre la population du quartier, les services de la mairie et les élus municipaux, dont ils ne sont pas cependant les «représentants». Ce sont des instances de participation ouvertes à tous qui permettent de participer à l'animation du quartier en proposant des sujets de réflexion et en organisant des débats, des fêtes, des rencontres... Aussi notre conseil a-t-il choisi de se doter de commissions spécialisées (Intergénération, urbanisme-voirie-circulation, vie de quartier, patrimoine) dont les animateurs présenteront au cours de cette réunion le bilan et les perspectives d'actions, menées de leur propre initiative, en relai de la municipalité ou en accompagnement de partenaires tels l'association des commerçants de la place Grandclément, le foyer des jeunes travailleurs de l'UCJG, la MJC, la SLEA ou le TNP.

Notre conseil est accompagné par le service de la Démocratie locale et, en cas de besoin, par des élus ou divers professionnels. Il dispose d'un local inauguré cette année et de moyens de fonctionnement dont un ordinateur ainsi que de moyens budgétaires pour son fonctionnement, actuellement dans la limite annuelle de 2 500 euros en investissement et 6 500 euros en fonctionnement.

En conclusion de son propos introductif, M. Pellerin fait à ce sujet le bilan des dépenses effectuées en 2014, qui s'élèvent à 2 247, 24 € dont :

- ✓ Au titre de la commission Intergénération :
  - Intervenant pour le débat «Pourquoi voter ?» : 180 € ;
- ✓ Au titre de la commission Patrimoine :
  - Pâtisseries pour la journée européenne du patrimoine : 75 €
- ✓ Au titre de la commission Vie de quartier :
  - Participation aux formations aux premiers secours des 27 septembre et 11 octobre : 528 € (Pour un coût total de 1 158 €, comprenant les inscriptions des participants)
  - Participation à la fête de la Saint-Nicolas du 6 décembre 2014 avec l'association des commerçants : 1 354, 24 €, dont :
    - Participation chorale Gospel : 400 € (commerçants : 600 €)
    - Location estrade : 894, 24 €
    - Produits de maquillage pour les enfants : 60 €
- ✓ Assemblé plénière (pâtisseries) : 110 €

### **Présentation du Cyclub**

M. Laurent Chaffaux, nouveau président du Cyclub, retenu par d'autres obligations, remercie l'assistance de lui donner la parole en début de réunion pour lui permettre de présenter cette association située dans le quartier, tout à côté du foyer de l'UCJG. Le Cyclub est un atelier associatif qui met à disposition de ses adhérents un atelier de mécanique vélo, un encadrement technique assuré par deux animateurs mécaniciens-cycles, des aides et conseils à l'usage de son vélo et des pièces et vélos d'occasion. L'atelier est ouvert les lundis et mardis de 14 h à 19 h et les mercredis, jeudis et vendredis de 11 h à 19 h. Il se situe tout près de la station gare de Villeurbanne du tram T 4, rue de l'amitié, est accessible par une piste cyclable et peut être joint par mail à l'adresse [contact@lecyclub.org](mailto:contact@lecyclub.org) ou par téléphone au 07 61 05 20 66 ; il dispose enfin d'un site internet : [www.lecyclub.org](http://www.lecyclub.org)

### **Commission Intergénération**

Christiane Pollet, animatrice de la commission, en présente le bilan et les perspectives. La commission Intergénération a été remise en place en décembre 2013 suite notamment au constat de difficultés rencontrées par de nombreuses personnes âgées en situation de solitude, de détresse, fragilisées quant à leur quotidien, qui ne savent où trouver des informations qui pourtant existent et peuvent les aider, leur apporter une solution, un soutien... Un constat similaire peut être opéré auprès de nombreux jeunes, avec les spécificités liées à leur âge.

Les objectifs de la commission sont de mettre à disposition des informations sur l'existant, le plus largement possible, en matière de santé, de prévention, d'aide à la personne, de loisirs, d'être à l'écoute des préoccupations et attentes au regard d'activités souhaitées, d'investissement bénévole, bref de tout type d'engagements permettant à chacun d'être ou de rester bénévole et «acteur» dans son quartier, sa cité... D'où le sous-titre donné à cette commission :

«Bien Grandir, Bien Vieillir dans son quartier, sa Cité»

Reçu DL le 06/03

### Réalisations actées ou projetées à l'initiative de la commission ou en partenariat :

- aller à la rencontre des possibles partenaires préoccupés par l'inter générations, tels la SLEA (Société Lyonnaise de l'Enfance et l'Adolescence), qui a 2 nouveaux éducateurs de rue qui vont œuvrer auprès des jeunes dans les secteurs Grandclément, Ferrandière, et un peu Perralière, le BIJ et le CVJ (Bureau Information Jeunesse et Conseil Villeurbannais Jeunesse ;
- deux de leurs représentants, Alexandre et Hector présentent en séance leur projet intergénérationnel sur les préjugés avec un débat/rencontre programmé à la MJC le 27 février 2015 ;
- ces derniers évoquent également le projet intergénérationnel sur la santé et la Mal Bouffe, comprenant une exposition dont le vernissage est programmé le mercredi 10 décembre à 18 h. ainsi que «Paroles de quartier», autre projet d'expression «en pied d'immeubles» avec des ateliers découverte le mardi de 18 h à 19 h... De même, la commission promeut l'événement initié par le collègue Jean Jaurès pour sa «journée anniversaire» du 20 décembre prochain autour du personnage de Jean Jaurès et des 20 ans de la restructuration du collège, qui donne lieu au vernissage d'une fresque réalisée par les élèves ;
- la commission prépare également un guide répertoriant des informations classées par thématiques ;
- elle assure une permanence qui se déroule tous les jeudis (sauf vacances scolaires) de 16 à 18 h : le but est ici d'ouvrir le local au quartier pour répondre aux préoccupations et attentes des habitants et de créer du lien ;
- des «Temps/Rencontres Intergénération» sont enfin proposés soit par nos partenaires sur des thématiques et questionnements en lien avec nos préoccupations et attentes, soit par le Conseil de quartier, via la commission, telle la soirée d'échange sur la nouvelle organisation de la Métropole et les évolutions des départements et des régions dans le contexte des élections qui se tiendront en 2015, soirée programmée le mardi 3 mars prochain à 18 h 30 au local du Conseil.

### Commission urbanisme - Cadre de vie

MM. Alain Bassier et Alain Davico, co-animateurs, présentent le bilan et les perspectives de la commission urbanisme-voirie-circulation qui doit à très court terme adopter cette nouvelle appellation.

- La création d'une «zone d'apaisement» dite également «zone 30 km/h» envisagée sur le quartier Grandclément a fait l'objet d'une rencontre avec les habitants au sein de notre local le 30 octobre dernier. L'objectif du projet présenté par Didier Vuillierme, adjoint en charge de la sécurité, de la prévention, de la voirie et des déplacements urbains, est de sécuriser l'ensemble des déplacements et d'améliorer la lisibilité du plan de circulation sur un espace délimité par les voies structurantes du quartier (avenue Jean-Jaurès, avenue du Général-Leclerc, route de Genas et rue Antonin-Perrin). Le projet est en cours de finalisation et devrait nous être présenté dans la deuxième quinzaine de mars 2015.
- La commission a été associée à la réflexion relative à la nouvelle organisation du marché Grandclément qui va très prochainement donner lieu à une présentation par M. Didier Vuillierme.
- Elle va également prendre part à la réactualisation de la convention propreté, liant le Grand Lyon-Métropole à la municipalité, qui est en phase de renouvellement. Les points noirs qui avaient été identifiés seront évalués et une nouvelle liste élaborée.
- La commission initie également des visites en marchant qui lui permettent, en lien avec des responsables de la municipalité et de la Métropole, de repérer l'état des rues sur des itinéraires déterminés. Une nouvelle visite devrait être programmée au 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

- Elle a également été conviée à une rencontre avec des représentants du cabinet d'architecture et d'urbanisme Michelin (dont l'intéressé lui-même), auquel la Communauté urbaine a confié une étude sur le réaménagement du secteur situé à l'est de la place Grandclément. Un nouveau rendez-vous est sollicité pour un point d'étape à ce sujet.
- Elle participe également au Groupe Technique des Déplacements Urbains (GTDU) qui traite de l'ensemble des aménagements à l'échelle de la Ville, avec la présence d'élus et des services concernés.

### **Commission Patrimoine**

En l'absence de Mme Christiane Buisson, excusée, M. Patrick Pellerin en présente le bilan et les perspectives. Le samedi 20 septembre 2014, pour les Journées du patrimoine, la commission a mis sur pied une balade virtuelle des parcs et jardins du quartier présentant un montage vidéo de photos prises par des membres de la commission en différentes saisons et une exposition avec des commentaires sur l'origine de leurs noms. Pour l'instant, les actions sont surtout centrées sur les projets menés par l'Interquartiers Mémoire et Patrimoine (IQMP), qui mobilisent différents adhérents d'autres commissions et sont relatés dans les comptes rendus de la commission Vie de quartier. Ainsi, la commission s'associe actuellement au projet l'enfance à Villeurbanne mis en œuvre par cet Interquartiers par un travail sur l'ancienne colonie de vacances du centre Saint Exupéry qui donnera lieu à une exposition lors des Journées du patrimoine 2015. D'éventuels nouveaux projets sont envisagés en cours d'année mais la commission a fortement besoin de nouvelles personnes pour renforcer ses rangs.

### **Commission Vie de quartier**

Christine Guillot-Cartet et Patrick Pellerin, co-animateurs, en présentent le bilan et les perspectives. Différentes actions ont été initiées par cette commission :

- Formation aux premiers secours : les deux journées identiques de formation aux premiers secours des 27 septembre et 11 octobre ont «fait le plein» avec 10 participants à chacune d'entre elles. Tous les participants ont été diplômés. Cette action peut être reconduite courant 2015 (nous disposons déjà d'une liste d'attente) notamment avec l'UCJG voire en proposant au Conseil de quartier Ferrandière/Maisons-Neuves de s'y associer.
- La Fête de la Saint Nicolas programmée le 6 décembre prochain en est à sa 2<sup>e</sup> édition sous cette forme, les animations ayant été initiées comme en 2014 par l'association des commerçants de la place Grandclément que le Conseil de quartier soutient tant financièrement que par l'implication de bénévoles.
- Le parcours TNP a également été reconduit cette année en partenariat avec le foyer de jeunes travailleurs de l'UCJG. Deux spectacles ont été retenus, «Lancelot» le samedi 20 décembre prochain et «une femme» de Philippe Myniana le mercredi 21 janvier 2015. Des tarifs préférentiels ont été prévus pour ces deux spectacles, le «parcours» permettant également de rencontrer comédiens et metteurs en scène.

D'autres projets sont envisagés pour 2015 dont une soirée d'information sur le compostage avec l'intervention de représentants associatifs et témoignages de membres de copropriétés ayant mis en place des compostages collectifs dans leurs immeubles. L'idée d'une «fête de printemps» qui serait organisée par le Conseil de quartier est envisagée à moyen terme si la commission peut s'étoffer de nouveaux bénévoles susceptibles de s'investir dans son organisation.

## **Point sur l'évolution de la mise en œuvre de la démocratie participative à Villeurbanne**

M. Alain Brissard, adjoint au maire en charge des quartiers Perralière/Grandclément et Ferrandière/Maisons-Neuves, fait le point des réflexions en cours sur les nouvelles modalités de mise en œuvre de la démocratie participative à Villeurbanne.

Il présente dans un premier temps son action en tant qu'adjoint au maire en charge des quartiers. Cette délégation a été créée à l'occasion de la nouvelle mandature issue des élections municipales de mars 2014. La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, précédemment évoquée, donne également la possibilité de créer des adjoints chargés d'un ou plusieurs quartiers. Trois autres délégations de quartiers ont également été créées, chaque adjoint ainsi nommé ayant ainsi compétence sur deux quartiers chacun, le maire ayant souhaité utiliser désormais cette possibilité afin de renforcer la proximité entre habitants et fonctionnement municipal. La loi, très succincte à propos de cette fonction, dit que l'adjoint de quartier aura à connaître tout projet intéressant à titre principal le quartier concerné. Cela a été décliné à Villeurbanne sur l'idée que les adjoints auront à accompagner tout projet porté par les habitants et les structures ou par la municipalité en direction du quartier, à participer aux travaux du conseil de quartier.

Cette même volonté d'amélioration de la démarche participative conduit également à faire évoluer la charte des conseils de quartier en prenant en compte l'expérience acquise.

M. Brissard rappelle à ce sujet la méthode qui a été adoptée, avec appel à une structure extérieure, le cabinet Trajectoire, qui a fait intervenir trois groupes de personnes concernées par les conseils de quartiers : le 1<sup>er</sup> constitué de participants, actifs ou plus «épisodiques», aux actions menées par les conseils, et des adhérents divers : 200 personnes ont été interrogées par téléphone pour avoir un retour sur leur perception du fonctionnement du conseil, son utilité et la place qu'ils y occupaient ; un 2<sup>e</sup> groupe était constitué d'acteurs institutionnels en interaction avec les conseils, donc des élus et techniciens de la ville, et des représentants d'associations et structures « partenaires » diverses, tels que les centres sociaux ; ils ont fait l'objet d'interviews bilatéraux ; le 3<sup>e</sup> groupe enfin était constitué de représentants des bureaux des Conseils de quartier qui ont été conviés à deux réunions de travail fin 2014, l'objectif étant dans un 1<sup>er</sup> temps de partager le diagnostic réalisé à partir des 200 questionnements et des interviews puis de commencer à recueillir leur avis sur la charte et le fonctionnement actuel des Conseils de quartier.

La 1<sup>ère</sup> réunion n'a pas fait émerger de «surprises» particulières au regard des observations et réflexions déjà formulées mais elle a permis, au travers de ce nouveau diagnostic, de les étayer ; au cours de la 2<sup>e</sup> réunion, un certain nombre de propositions d'amélioration ont été faites, et de positionnement d'avis quant au fonctionnement des conseils, avec l'idée d'avoir un 3<sup>e</sup> atelier qui a été reporté en début d'année 2015 et dont l'objectif sera cette fois de donner un avis sur une «version martyr» de la future charte. Cette «version martyr» est travaillée «en interne» avec le Cabinet Trajectoires par des élus - dont les quatre conseillers de quartier - et M. Marc Ambrogelly, adjoint délégué à la démocratie participative et aux centres sociaux, et des techniciens des services concernés. Ce «comité de pilotage» se réunit mi-décembre pour valider avec le cabinet Trajectoires les points de la Charte qui ont été questionnés, l'idée étant de pouvoir revenir vers les membres des bureaux des Conseils de quartier courant mars avec donc ce projet de «document martyr» qui sera alors soumis à une ultime concertation.

## **Election du nouveau bureau du Conseil de quartier: proposition de report**

Patrick Pellerin précise que le bureau actuel, ainsi que lui-même en tant que «président habitant», terminent à la fin 2014 une troisième année de mandat et qu'il conviendrait donc, selon les dispositions de la charte des Conseils de quartier actuellement en vigueur, de procéder à un renouvellement.

Le bureau dans son périmètre actuel est composé de Mesdames Christiane Buisson, Christine Cartet-Guillot, Joceline Maubert-Michaut, Simone Ordan, Joséphine Pin, Christiane Pollet, et de MM. Alain Bassier, Alain Davico, Didier Faure, Jonathan Follet, Michel Juillard, Daniel Marcel, Patrick Pellerin et Gérard Teyssier. Ces membres ont la possibilité de se représenter s'ils le souhaitent et de nouveaux membres du Conseil peuvent également intégrer le bureau.

M. Pellerin ajoute que cependant, tel que vient de le préciser M. Alain Brissard, une nouvelle charte des Conseils de quartier est actuellement en réflexion et que cette refonte peut avoir pour conséquence de modifier les conditions de nomination du bureau et du président habitant. Il précise à cet égard qu'il ne souhaite pas lui-même se représenter en tant que président habitant. Dès lors, il propose aux membres présents de l'assemblée de maintenir à titre conservatoire et transitoire l'actuel bureau durant les quelques mois nécessaires à la validation de la nouvelle charte des conseils de quartiers, qui fera l'objet d'une délibération en conseil municipal.

Cette proposition est soumise au vote avec l'alternative, si elle ne devait pas recueillir l'approbation d'une majorité de membres de l'assistance, de procéder à l'élection d'un nouveau bureau selon les modalités de la charte actuellement en vigueur. Patrick Pellerin demande si quelqu'un de l'assemblée souhaite que le vote se fasse à bulletin secret. Aucune personne n'en manifestant le désir, il est procédé au vote à main levée de la proposition de report de l'élection d'un nouveau bureau. Cette proposition recueille l'approbation de l'ensemble des membres présents moins une abstention et est donc adoptée.

Une nouvelle assemblée plénière sera organisée après adoption de la nouvelle charte. Elle aura pour objet principal de procéder à la désignation d'un nouveau bureau et d'un président habitant, selon les conditions qui seront alors en vigueur.

M. Pellerin remercie l'assistance et l'invite à prendre part au pot de l'amitié qui clôt la réunion.